

Ça arrive dans les meilleures familles...

Par Irene Zeilinger, article écrit pour Scum Grrls

Je parle de la violence conjugale - entre lesbiennes. Au risque de me rendre moins populaire encore car je m'en prends à l'institution sacrée dans le monde lesbien : la RRRRelation (avec beaucoup de majuscules), cet article tente de faire le compte-rendu des résultats d'un projet européen Daphné sur les violences faites aux lesbiennes. Bien sûr, ce projet cible d'abord les violences qui nous sont faites par une société hétérosexiste et ses membres non-lesbiens (voir www.lesbians-against-violence.com ou www.lesben-gegen-gewalt.de). Mais nous ne voulions pas rater l'occasion pour balayer devant nos propres portes et avons donc consacré une année des quatre que dure la totalité du projet au sujet de la violence dans les couples lesbiens. Voici donc un premier aperçu d'une brochure qui sera publiée (en allemand) le 25 novembre 2002.

Comme dans n'importe quelle relation, la violence dans les couples lesbiens peut prendre des multiples formes, et elle peut se manifester sous diverses formes en même temps. La cible de la violence est le plus souvent une des deux lesbiennes formant le couple, mais elle peut aussi bien se diriger contre les enfants, une nouvelle ou ex-partenaire, des ami/e/s, animaux ou la propriété de l'une des deux femmes. Les formes les plus courantes (les exemples donnés ne constituent pas une liste complète - il n'y a malheureusement pas de limite à la créativité dans la cruauté) :

- 1) La violence physique : frapper, donner des coups de pieds, bousculer, brûler, étrangler, assassiner, attaquer avec des objets et/ou armes, priver l'autre de médicaments ou autres choses vitales, refuser de l'aide si l'une est malade et en a besoin...
- 2) La violence verbale : insulter, humilier, menacer, faire des blagues, donner des noms humiliants...
- 3) La violence psychologique : menacer de raconter à la famille/au travail que la partenaire est lesbienne, lui interdire de rencontrer des ami/e/s, chantage, jalousie, critiques destructives, stalking...
- 4) La violence émotionnelle : en général, c'est l'utilisation des points émotionnellement faibles de la partenaire, par exemple un abus sexuel ou autre passé dans la famille d'origine.
- 5) La violence sexuelle : viol, harcèlement sexuel, obliger l'autre à faire des pratiques sexuelles qu'elle n'aime pas, la priver de sexualité comme forme de contrôle ou punition...
- 6) La violence économique : contrôler la partenaire par l'argent, par exemple en l'obligeant d'acheter des choses ou payer des vacances qu'elle ne peut pas se permettre avec ses moyens.

Il y a encore beaucoup d'autres possibilités d'utiliser le déséquilibre de pouvoir dans une relation pour contrôler l'autre. Toute inégalité fomenté l'abus et donc la violence, par exemple si l'une des deux a besoin de la relation pour son permis de séjour, ou si l'une des deux est au chômage ou sans abri ou sans papier ou handicapée ou...

En Belgique, il n'y a aucune recherche sur le sujet de la violence dans les couples lesbiens. Des études néerlandaises et américaines, nous savons que dans ces pays-là, entre 25 et 35% des relations lesbiennes sont affectées par la violence conjugale. La conclusion qu'il en serait de même chez nous est évidente. Nous pouvons donc risquer un regard autour de nous et sur les couples lesbiens que nous connaissons et nous demander : est-il possible que - statistiquement - dans un sur quatre ou même un sur trois de ces couples, l'une maltraite l'autre ? Ceci est inimaginable, mais personne ne peut être sûr/e que sous la surface de ce qu'un couple montre à l'extérieur il n'y a pas de la violence. Et aucune ne peut être sûre qu'elle n'en sera jamais touchée personnellement : Si une fois sur quatre que j'entame une nouvelle relation amoureuse, il y a le

risque que ma partenaire me maltraite (ou que je la maltraite!), cela fait augmenter cette probabilité de rencontrer de la violence conjugale tôt ou tard durant ma longue vie de lesbienne.

Vu l'ampleur du problème, pourquoi on ne nous en a jamais parlé ? Ni dans le mouvement féministe contre la violence conjugale, ni dans le monde associatif gay et lesbien ? Pourquoi n'y a-t-il pas des campagnes publicitaires ciblées vers les lesbiennes victimes ou auteures de violence conjugale («Vous n'êtes pas seule(s) à vous battre » prend une toute autre connotation dans ce contexte...) ? Et pourquoi ne distribue-t-on pas de petit dépliant lors des soirées lesbiennes, du genre « Et te défendre contre elle, tu sauras faire ? ». Et bien, il semble que la violence dans les couples lesbiens est un tabou bien plus grand encore que celle dans les couples hétérosexuels. Voici quelques unes de nos réflexions et ruminations face à cette question.

1) **Chut - on n'en parle pas.**

Le tabou de la violence entre lesbiennes est fort lié à notre façon de nous voir, de nous identifier et définir comme lesbiennes. L'une ou l'autre se rappelle peut-être encore les joyeuses années septante et quatre-vingt où toutes les féministes, et surtout toutes les lesbiennes, étaient des fortes amazones invincibles, elles s'aimaient, étaient solidaires et respectueuses les unes avec les autres, pour ne pas parler de la sororité mondiale. En lisant des textes de cette époque-là, on pourrait presque croire qu'il en était vraiment ainsi. Nous, les gouines, le savons mieux : la concurrence, l'exclusion, la méchanceté sont génétiquement autant possible chez les femmes que chez les hommes, pour les féministes que pour les femmes non-émancipées, et pour les hétérosexuelles autant que pour les lesbiennes. Et le fait que je tombe amoureuse des femmes ne me rend pas plus combattante ni invulnérable que ma voisine hétéro. Néanmoins, ces images tourneboulent toujours dans nos têtes et déterminent notre identité. Et c'est déjà assez dur comme ça de se créer une identité positive dans un monde hétérosexiste. Mais il ne faut pas se laisser embrumer l'esprit par ces idéaux : nous les lesbiennes ne sommes pas plus anges que le reste du monde. Donc, nous sommes aussi capables que les autres de taper sur notre copine.

Un autre obstacle pour une discussion ouverte de ce problème est l'opinion qu'il y a déjà assez de préjugés sur les lesbiennes et il ne faut donc pas en rajouter davantage. Sous des telles prémisses, parler de la violence au sein des couples lesbiens apparaît donc comme dire du mal des sien(ne)s. Mais si on ne peut pas en parler, comment peut-on le changer ?

2) **Les concernées ne le crient pas sur les toits**

Ce n'est pas seulement la responsabilité du monde associatif-politico-féministe des lesbiennes de rendre public le problème de la violence dans les couples lesbiens. Ce l'est aussi des couples mêmes, et voilà le hic. Pour beaucoup de lesbiennes, la RRRRelation signifie le seul abri du méchant monde hétérosexiste, le seul endroit où elles peuvent être qui elles sont. Du moins c'est ce qu'elles pensent. Ça fait un peu « Toi et moi contre le monde entier ». Par conséquent, les couples se replient sur eux-mêmes ce qui augmente le risque de violence à l'intérieur et le danger de ne pas savoir s'en libérer facilement. Si on ajoute encore les discriminations et violences vécues par la plupart des lesbiennes quasi au quotidien et qui doivent être discutées et digérées - et où ailleurs qu'au sein du couple puisqu'il n'y a personne d'autre que ma partenaire qui me soit assez proche et qui partage les mêmes vexations, vit la même situation ? - Ça fait une sacrée pression de l'extérieur sur la relation et les individus.

En plus, avoir une RRRRelation est le signe d'une vie lesbienne couronnée de succès. Si un couple lesbien échoue, on se demande beaucoup plus facilement si c'est un échec du modèle lesbien (si il y en a un), si l'une ou l'autre (ou les deux) ne (re)commencerait pas avec les hommes, car, finalement, ce n'est pas si différent que ça... et beaucoup plus facile, à certains points de vue...

Par contre, la fin d'une relation hétérosexuelle ne prend jamais cette même signification d'échec pour le modèle hétérosexuel, mais est perçue comme un échec individuel. Ceci renforce encore l'aspect exclusif de nos couples, le défi que cette organisation de vie privée signifie, et nous nous retrouvons trop souvent dans une bulle. Heureuses celles qui y sont réellement en sécurité !

Si dans la RRRRelation, une des deux est violente à l'égard de l'autre, ça semble presque logique et compréhensible : elle a craqué sous le stress, sous la pression, etc. Celle qui est la cible de la violence n'a pas seulement à surmonter la honte de sa situation et ses émotions pour l'autre, mais elle hésite souvent de détruire cette image de la RRRRelation lesbienne heureuse qui constitue une partie si importante de notre auto-estime. Et peut-être, ressent-elle aussi le besoin de « protéger » sa compagne des préjugés contre les lesbiennes « qui sont comme les mecs »

3) La femme est un agresseur comme les autres

C'est le mouvement féministe qui a rendu public la violence à l'égard des femmes, et plus spécifique, au sein du couple (hétérosexuel). Toutes les recherches scientifiques, toutes les contre-stratégies et tous les instruments autour de ce sujet sont basés sur le concept de l'homme qui bat et de la femme qui est battue. Pour une femme (lesbienne) qui, elle, bat, il n'y a pas de place dans cette philosophie (pour être complète, il n'y a pas non plus de place pour un homme, gay, qui est battu). Pas de place pour la lesbienne qui bat donc, et pour cela, on ne la voit pas. Or, ceci peut mener une lesbienne concernée à ne pas reconnaître ses actes comme violents - ils ne peuvent pas l'être puis qu'elle est une femme !. Elle se voit donc comme victime : l'autre l'aurait provoquée et sa violence n'était que de l'autodéfense.

Pour celles qui pensent que cette réflexion est purement théorique et vaine, voici un petit exemple pratique : les refuges pour femmes battues ont été créés pour permettre aux femmes de s'enfuir de leurs partenaires violents et de trouver de la sécurité au refuge. Par conséquent, les règles de sécurité qui les régissent, incluent que les hommes n'ont pas accès au refuge et/ou qu'ils n'ont même pas le droit de connaître l'adresse. Mais que faire quand l'agresseur est une femme ? Elle pourra se procurer l'adresse du refuge sans problème, pourrait même y chercher refuge elle-même, s'y retrouver en même temps que sa compagne...Ou, de l'autre côté du spectre d'initiatives anti-violence, une association proposant de l'assistance psychosociale pour agresseurs dans le contexte conjugal ne pourra pas intégrer une lesbienne qui bat. Les deux lesbiennes ne trouveront pas l'assistance nécessaire pour mettre fin à la violence.

Sylvie (38 ans) et Véronique (41 ans) ont une relation amoureuse depuis deux ans. Les deux travaillent, Sylvie comme institutrice et Véronique comme femme de métier dans un collectif. Les deux vivent dans des appartements séparés, mais en général, elles passent la semaine dans l'appartement de Sylvie et le week-end dans celui de Véronique. Véronique est ouvertement lesbienne depuis des années tandis que Sylvie ne l'a pas encore dit ni à sa famille ni à son boulot. Ceci est une source importante de conflits dans la relation. Véronique n'a pas le droit de répondre au téléphone dans l'appartement de Sylvie parce que ce pourraient être les parents ou des étudiants de Sylvie. Véronique doit se justifier souvent devant ses amies car elle vit avec une lesbienne qui est toujours dans le placard. Elle souffre de cette situation, mais elle n'arrive pas à convaincre Sylvie de sortir du placard. Celle-ci a peur de perdre son travail et le contact avec sa famille. Véronique commence de rabaisser Sylvie quand elle peut : « Tu n'arrives même pas à réparer un robinet qui coule ! » « Tu n'est pas une vraie lesbienne, insensible que tu es au lit. » En plus, elle la menace de le raconter aux collègues de Sylvie qu'elle est lesbienne et a une relation avec Véronique. Sylvie ne sait pas comment y répondre. Lors d'une nouvelle dispute, Sylvie commence à frapper Véronique violemment.

Qui est l'agresseur, qui la victime dans cet exemple ?

Pris de la brochure sur la violence conjugale entre lesbiennes qui sera publiée le 25 novembre.

4) Et entre nous ?

Finalement, il y a également des façons typiques du monde lesbien de gérer la violence entre lesbiennes, et cela nous concerne toutes, comme clientes d'une boîte ou amies ou organisatrices d'une fête ou membres d'un groupe de loisirs... La violence conjugale entre lesbiennes peut avoir lieu partout où il y a des lesbiennes, donc : partout. Nous ne sommes pas préparées à cela et réagissons de trois manières très typiques :

a) Ignorer. « C'est leur affaire privée », « peut-être c'est la première fois seulement que ça arrive », « peut-être je me suis trompée et il n'y a pas de conflit », « ce n'est pas si grave que ça », « l'autre l'a quand même cherché », « sans doute, elle était jalouse »... nous connaissons ces excuses qui nous enlèvent la responsabilité d'intervenir.

b) Exclure. Des lieux lesbiens comme des boîtes, des associations politiques, des fêtes etc. sont regardés comme lieux de sécurité parce qu'ils sont plus ou moins interdits aux hommes et à leur violence. S'il y a quand même de la violence, par une femme, cette illusion est menacée, et la réaction est le refoulement : de la responsable et du sujet. Ainsi, personne ne doit réfléchir sur la violence entre lesbiennes, changer d'idées ou transformer les structures qui permettent la violence. Tout va bien et la fête continue.

c) Accepter. Il ne faut pas oublier qu'il y a certains milieux lesbiens où la violence est perçue comme une manière tout à fait normale de vivre ses conflits. Elle y fait partie de l'image de soi comme amazone forte qui ne se laisse pas faire, et ce n'est pas nécessairement parmi les « non-politiques » que cela arrive.

Après avoir éclairé les difficultés de parler du sujet de la violence dans les couples lesbiens, il me reste encore un veau d'or à casser : la dichotomie entre agresseur et victime qui est tellement chère au discours féministe sur la violence conjugale et autre. La lectrice attentive l'a peut-être déjà constaté : j'évite ces deux mots dans la mesure du possible. Ceci est du au fait que nous avons rencontré des difficultés de distinguer les deux dans nos recherches et dans le contact avec des lesbiennes qui vivent de la violence au sein de leur couple (voir texte encadré). Pas parce que cette violence serait de la simple bagarre entre égales pour voir laquelle est la plus forte. Mais parce qu'il y a un dynamisme qui facilite et permet la violence comme expression de déséquilibre de pouvoir et qui rend ainsi assez souvent impossible de déterminer avec certitude « qui a commencé ».

Peut-être est-ce aussi du au fait que la plupart des lesbiennes participant à ce projet travaillent dans l'assistance psychosociale, et que leur priorité n'est pas d'accuser ou de mettre les responsabilités en clair, ni faire un travail politique transformateur. Dans leur réalité de travail, il s'agit plutôt de créer un cadre dans lequel les deux lesbiennes ont la possibilité de regarder leurs responsabilités, chacune les siennes, de changer le comportement qui a rendu la violence possible et de trouver des alternatives. Elles ne cherchent pas à jouer aux détectives et juges en union personnelle pour identifier, accuser et juger les agresseuses, mais elles cherchent à soutenir les deux parties dans leur quête pour le changement et une vie sans violence. Ceci peut mener à la conclusion que cette Relation n'est plus capable de fonctionner sans violence, et l'une ou l'autre ou les deux doivent alors en tirer les conséquences et se séparer.

La dichotomie victime /bourreau comme conséquence/expression des inégalités de genre ne tient pas la route dans le cas de violence dans les couples lesbiens. Elle est pertinente pour les couples hétéro, dans le cadre d'une analyse politique et sociale du phénomène de la violence conjugale. Mais l'exemple des lesbiennes montre que d'autres facteurs jouent un rôle dans les structures qui mènent à la violence. C'est la tâche des féministes d'examiner et d'intégrer ces facteurs dans leurs analyses.

Pour celles qui se trouvent dans la situation décrite dans l'article et désirent être aidées : **Magenta asbl, accompagnement psycho-social pour femmes lesbiennes, bi et transsexuelles.** BP 5 Etterbeek 3, 1040 Bruxelles - magenta@contactoffice.be - 0472/84 15 71.

Plus d'information sur le projet Daphné : www.lesbians-against-violence.com.

Littérature :

Ebner et al 2001 : Entscheidend Einschneidend : Mit Gewalt unter Frauen in lesbischen und feministischen Zusammenhängen umgehen.

Ohms 1993 (ed) : Mehr als das Herz gebrochen. Gewalt in lesbischen Beziehungen. » Orlanda Frauenverlag : München.

Ohms/Müller 2001 : Gut aufgehoben ? Zur psychosozialen Versorgung lesbischer Frauen mit Gewalt- und/oder Diskriminierungserfahrungen im europäischen Vergleich. Eigenverlag LIBS: Frankfurt.

Renzetti 1992 : Violent Betrayal : Partner Abuse in Lesbian Relationships. Sage : Newbury Park.